

Tabac : une si lente évolution...

En présence du Directeur général de la santé, Monsieur le professeur Benoît Vallet, du Directeur de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), Monsieur François Bourdillon et de Monsieur Thierry Breton, Directeur Général de l'Institut national du Cancer (INCA), la Ministre a commenté les dernières données sur la consommation de tabac en France.

Des tendances à la baisse ou à la stabilisation...

Suite aux derniers résultats du Baromètre santé 2014, l'INPES, associé à l'Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies (OFDT), publie une série de données sur le tabagisme :

- Une tendance légèrement à la baisse, notamment du tabagisme régulier chez les femmes ;
- La stabilité des achats frontaliers ;

Nous ne pouvons que souhaiter que ces tendances se maintiennent, tout en regrettant, sans s'en étonner, l'accentuation de l'impact/du poids des inégalités sociales dans l'accès aux soins et à la prévention : les fumeurs appartenant aux classes socio-professionnelles moins favorisées n'auront pas accès aux mêmes services à niveau de motivation équivalente que les fumeurs des classes moyennes et supérieures.

Quant à la cigarette électronique, elle reste encore sous observation. A noter dans le baromètre santé, son usage semble corrélé à une diminution de la consommation de tabac selon les personnes interrogées.

...malgré l'ambiguïté du message

La politique de lutte contre le tabagisme ne peut pas se satisfaire de ces chiffres présentés quelques semaines après que les députés aient voté, dans l'indifférence quasi générale, un amendement modifiant le calcul de la fiscalité des produits du tabac : grâce à lui, et pour la première fois depuis cinq ans, les paquets de cigarettes n'ont pas augmenté de 30 centimes en janvier de cette année. Mieux, ce nouveau système de taxation devrait, selon l'Institut Gustave Roussy, entraîner une baisse des rentrées fiscales d'au moins 70 millions d'euros en 2015. Amendement voté alors que la hausse du prix du tabac est sans pareille pour faire baisser la consommation et agir positivement sur la santé publique. Le président de la République lui-même l'avait pourtant rappelé en février 2014 à l'occasion de son discours du 3e plan cancer : les hausses de prix du tabac restaient le premier levier de lutte contre le tabagisme.

Pour une complémentarité des actions

Il est aujourd'hui plus que jamais nécessaire de continuer à défendre une approche addictologique commune. Ce produit, comme les autres, nécessite des approches complémentaires et coordonnées de la prévention, à la réduction des risques, aux soins et à la régulation. La prévention de l'entrée dans le tabagisme, la réduction des inégalités sociales pour l'accès aux soins, la recherche de nouvelles stratégies de réduction des risques doivent rester prioritaires et être au cœur du prochain plan de réduction du tabagisme.

Replacer les mesures spécifiques dans ce cadre commun reste, en cette période budgétaire contrainte et face à la force des lobbys des uns et des autres, le meilleur moyen d'en rappeler le sens : la défense de la santé de chacun.

***Fédération Addiction.** La Fédération Addiction s'est donné pour but de constituer un réseau au service des professionnels accompagnant les usagers dans une approche médico-psycho-sociale et transdisciplinaire des addictions. Aujourd'hui, elle fédère 205 personnes morales représentant plus de 700 établissements, services (CSAPA, CAARUD, CJC, CTR, CT, ELSA, etc.) et 420 personnes physiques (médecins de ville, praticiens hospitaliers, professionnels de la prévention, du médico-social.*

***Le RESPADD.** Le Réseau des Etablissements de santé pour la Prévention des Addictions (RESPADD) a pour objectifs d'informer et sensibiliser les établissements de santé, sociaux et médico-sociaux pour prévenir les pratiques addictives et leurs complications ; Accompagner les établissements de santé dans l'organisation de la prise en charge des pratiques addictives ; Promouvoir une dynamique de réseau.*

Contacts Presse

Fédération Addiction : Caroline PRAT - 01 43 43 72 38 - c.prat@federationaddiction.fr

RESPADD : Nicolas BONNET - 06 59 20 62 56 – nicolas.bonnet@respadd.org